



## MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG

### AVIS PUBLIC

#### ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 160-04-2024-1 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 755 000 \$ POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION AUTOPOMPE



Veillez prendre avis que le 3 juin 2024 lors de la tenue de la séance ordinaire, le conseil de la municipalité de Frelighsburg a adopté par résolution le règlement N° 160-04-2024-1.

Le règlement a pour objet de décréter un emprunt de 755 000 \$ remboursable sur 15 ans afin d'acquérir un camion autopompe avec citerne de 2 000 gallons impériaux pour compléter la flotte de véhicules de combat d'incendie.

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 2 juillet 2024.

Une copie du règlement est disponible pour consultation sur le site web de la municipalité, ainsi qu'au 2, place de l'Hôtel de Ville, à Frelighsburg. Une copie pourra en être délivrée moyennant paiement des droits exigibles suivant le tarif prescrit.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ À FRELIGHSBURG, CE TROISIÈME JOUR DU MOIS DE JUILLET DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

Sergey Golikov  
Directeur général,  
greffier et trésorier